



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours le poste de

chef du service de la sécurité publique

commissaire de police

Missions principales :

Le service de la sécurité publique remplit plusieurs missions dans ses domaines de compétences. Il se charge en particulier des tâches de police, des ambulances et du contrôle des habitants. Son chef de service doit assurer la direction et la coordination de l'ensemble des activités en conformité avec la stratégie et les objectifs fixés par l'autorité.

Conditions d'engagement :

- être au bénéfice d'une formation supérieure : Université, HES ou autre formation jugée équivalente ;
- justifier d'une expérience de management confirmée, notamment dans la conduite de personnel (plus de 80 collaborateurs) ;
- disposer d'aptitudes à analyser et à gérer des questions administratives, financières et d'organisation spécifiques à la direction d'un service ;
- être doté de très bonnes compétences et d'un intérêt marqué pour l'organisation et la gestion de projets ;
- avoir de l'expérience dans le domaine de la sécurité publique ou/et dans le commandement militaire constituent un avantage ;
- avoir de l'aisance dans les contacts ainsi qu'une excellente capacité à communiquer et à négocier ;
- pouvoir apprécier et résoudre avec efficacité des situations complexes ;
- porter des valeurs d'impartialité, de discrétion et de justice ;
- être de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais ;
- avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions : 1^{er} janvier 2012 ou à convenir.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Philippe Ducrey, secrétaire municipal, au tél. 027 324 11 21 ou auprès de M. Yann Roduit, responsable RH, au tél. 027 324 11 35.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 31 août 2011.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 19 août 2011

L'ADMINISTRATION COMMUNALE